

EGALISE

Réunion du 26 septembre 2025

Le président souhaite la bienvenue à tous et toutes particulièrement à Madame Slinger-Cecotti Sous-préfète de Bellac.

Nous sommes heureux aussi d'accueillir trois nouveaux adhérents : Danièle et François Tabourdeau et Marie-Jo Vuibert.

Madame Fabienne Pascucci nouvellement à Bellac est notre invitée, elle souhaite s'informer sur les activités de l'association.

La validation de la réunion du 25 février et du débriefing du 31/03 est obtenue en l'absence de remarques.

Au cours de ces deux derniers mois, nous avons été profondément affectés par le décès de Michel et René. Nous avons perdu deux amis chers et deux membres très actifs de l'association. Un instant de recueillement est observé par l'assemblée.

1- COMPTE RENDU DE LA MISSION 2025 (par Pierre et Serge)

➤ Le transport du container a été marqué par une succession de problèmes :

○ **Difficultés rencontrées avec le transitaire :**

- Plombage du container : nous avons expédié, depuis la création de l'association, environ **25 containers**. Chaque fois, le plomb a été fourni, mais **cette année il ne l'a pas été**. Cela nous a occasionné un **coût supplémentaire de 580 €**.
- Poids exact du container : jusqu'à présent, le poids indiqué était toujours **estimatif**. Cette année, le transitaire nous a **imposé a posteriori un pesage officiel au port**. Cela a généré un **coût de 424 €**.

Conséquences financières : transport 6 011 € + pesée 424 € + plomb 580 €, coût total = 7 015 €

○ **Retard de l'acheminement du container**

- L'arrivée à **Banjul**, initialement prévue le **16/05**, a été reportée de semaine en semaine
- Le retard serait lié à une **immobilisation du container aux Canaries pendant un mois**.
- Finalement, le container est arrivé le **01/07**, soit avec **un mois et demi de retard**.

- Conséquence financière pour Pierre et moi 240 € pour modification de nos billets d'avion ;
- Conséquences plus personnelles : modification de nos projets personnels de l'été et un séjour en Gambie qui s'est déroulé en plein hivernage.

Nb : Pierre avec son statut d'huissier de justice va s'informer des possibilités de recours à l'égard du transitaire ou de l'armateur.

➤ Le Actions en Gambie :

Par ordre chronologique :

○ **Collecte des remboursements de crédits**

- Nos 3 débiteurs ont remboursé les sommes dues, soit 460 €.
- Cette somme ne couvre cependant pas l'intégralité des dûs car :
 - Le Dalasi a beaucoup chuté, 1€ valait 61 Dalasis en décembre 2023 – cette année 1 € vaut 82 Dalasis,
 - **Microcrédit attribué à Ebrima**

Lors de l'attribution du premier microcrédit à Ebrima en 2019 de **1 000 €**, il avait bien été convenu qu'il serait **remboursé sur une durée de 5 ans**,

L'année suivante, un **malentendu** est survenu : l'éleveur aurait compris (sans doute par un problème de langue) qu'enthousiasmés par son travail accompli, nous lui avions accordé une **dotation de 1 000 €**, et non un prêt,

Afin de sortir de ce malentendu, nous avons **transigé** et convenu d'un **remboursement qui se fera sur la moitié de la somme, soit 500 €**.

Deux conséquences concernant les contrats des prochains microcrédits :

- Le remboursement se fera dorénavant en Euro ;
- Pierre-Charles a rédigé un contrat écrit en anglais et en français, signé et engageant clairement les deux parties (cf. pièces jointes).

Impact cependant très positif du programme de microcrédits

Nous pouvons nous féliciter d'avoir aidé des **éleveurs sérieux et déterminés** et d'avoir été en mesure de leur apporter un **soutien financier décisif**, qui a contribué de façon significative à cette évolution positive. Soulignons enfin que le développement de ces trois entreprises a permis la création d'une dizaine d'emplois à temps pleins.

○ **Nouveaux micro-crédits**

Ces derniers mois nous avons sollicité Sadibou afin qu'il recherche des candidats motivés pour envisager de nouveaux micro-crédits. Nous avons ainsi reçu 3 demandes, dont une dame et deux hommes ;

- Nyma, (environ 45 ans) qui travaille avec sa fille (une vingtaine d'années) dans le séchage du poisson, seule façon d'assurer une conservation. Ne disposant pas de four, elles réalisent le séchage sur un feu au sol. Son souhait serait la construction d'un four afin d'augmenter la quantité de poissons ainsi traités pour les vendre sur les marchés.

Budget : 500 €

- Momodou-Sheriff (environ 45 ans) éleveur de moutons souhaite agrandir son élevage. A besoin de construire une bergerie et d'acheter des moutons.

Lors de notre visite, nous avons pu constater la très bonne tenue de ses bâtiments d'élevage.

Budget : 2 000 €

- Sheriff Mohammad (22 ans) souhaite créer un transport taxi « VIP ». Sadibou estime qu'il s'agit d'un créneau intéressant et rémunérateur ;

Budget : 4 000 €

La réunion s'est terminée en informant les candidats que Pierre et moi allons réfléchir à leur faisabilité et que notre décision sera donnée vendredi AM.

Au cours de la semaine, après en avoir discuté entre nous, nous avons estimé que les deux premiers projets étaient solides, donc à retenir.

Le troisième présenté par un jeune homme de 22 ans nous semblait plus fragile. De plus, il nous est apparu que le montant élevé demandé ne pouvait être imputé uniquement à l'association et que des membres pourraient s'engager personnellement dans le projet de Momodou-Sheriff. Quatre membres ont accepté de financer 3 000 € et EGALISE financera les 1 000 € restants.

- **Village de Sami Pachonki** : En 2018 et 2019, une somme totale de 3 000 € a été attribuée afin de favoriser la création d'une économie locale capable de générer des revenus pour le village.

Rappelons que ce village, situé à l'extrémité Est de la Gambie est particulièrement touché par la chaleur et la sécheresse. En 2019, Il avait été envisagé avec EGALISE un ambitieux projet associant maraîchage et élevage. Ce projet très coûteux (67 000 €) nécessitait toutefois une participation financière de la région Nouvelle-Aquitaine, qui malheureusement ne l'a pas retenu.

- En 2023, nous avons interrogé les responsables du village sur l'utilisation des fonds versés par EGALISE. Ils nous ont indiqué que l'intégralité de la somme restait déposée à la banque. Nous leur avons alors suggéré de mettre ces fonds au service de

la Communauté villageoise. Cette année encore, les réponses sont identiques. Dans ces conditions, nous les avons encouragés à élaborer un projet concret financé par les fonds placés en banque et à revenir vers nous lorsqu'ils auront avancés dans sa mise en œuvre.

- **Alliance Française**

- Nous avons déposé les livres offerts par le CDI du LEP Martin Nadaud et par François Guyot ;
- Nous souhaitons inviter la directrice, Justine Guschlbauer à la remise des prix des Jeunes Plumes Bilingues, malheureusement elle était en congés.

- **SOS Children's villages**

- En 2022, nous avons remis à cet ensemble scolaire, qui va de la maternelle à la formation professionnelle, 200 ordinateurs ainsi qu'une quarantaine d'imprimantes. Les différents niveaux sont géographiquement séparés mais contigus, s'étendant sur plus d'un kilomètre. Il s'agit d'une organisation privée créée en 1949 (https://en.wikipedia.org/wiki/SOS_Children%27s_Villages - le site est en anglais mais il propose une traduction en plusieurs langues en haut à droite de la page d'accueil). L'organisation y est très structurée et reste étroitement « chapotée » par le siège situé en Autriche.
- Il nous a paru tout naturel de constater l'usage qui avait été fait du matériel informatique. Trois salles sont actuellement équipées dans un ordre « militaire », chacune disposant d'une soixantaine de PC en réseau : l'une pour les élèves du primaire et du collège, une pour les lycéens, et la troisième dédiée à la formation professionnelle.

- **Répartition du matériel** : Le principe est inchangé depuis plus de dix ans, à l'arrivée du container, Fatou Waggeh la directrice de Bafrow (<https://www.bafrow.org/>) se charge des démarches douanières et fiscales nécessaires à la sortie portuaire du container, tout le matériel est transféré dans un bâtiment situé à proximité de la clinique. Le local est verrouillé dans l'attente de notre venue. Soulignons qu'il lui en coûte près de 3 000 dollars.

Avant notre départ en Gambie, nous avons invité les différents bénéficiaires à être présents le mardi 22 juillet, muni de véhicules adaptés à la prise en charge du matériel qui leur est destiné (hôpital de Kanifing, le CHU de Banjul, l'école de Tallinding, SOS Children's Villages, le Docteur Lamin Jaiteh et des écoles primaires). Préalablement à l'ouverture du local de stockage, nous nous sommes informés prioritairement auprès de Fatou sur les besoins de Bafrow. La répartition se déroule sur la journée.

- **Hôpital de Kanifing** : En 2023 lors d'une réunion avec un collectif d'infirmiers anesthésistes, nous avons pris note d'un besoin pressant de couveuses destinées à leur hôpital. Cette année disposant de quatre couveuses offertes par le CHU de Limoges, deux d'entre elles leur ont été remises (les deux autres ont été remises au CHU de Banjul).

Un médecin de l'hôpital et l'infirmier anesthésiste nous ont fait visiter le service de maternité. Il a été convenu que nous pourrions voir dans les années à venir l'usage qui en sera fait.

- **Hôpital de Brikama** : Le suivi du matériel qui y a été déposé depuis 3 ans s'est avéré impossible. Il s'agit de deux lampes chauffantes pour nouveau-nés, d'une couveuse (en 2022) et d'un échographe (en 2023). Ce dysfonctionnement est inadmissible et nous l'avons exprimé avec virulence lors de notre venue. Un courrier sera adressé au Docteur Ahmadou Lamin Samateh, Ministre de la santé de Gambie, pour l'en informer.

- **Jeunes Plumes Bilingues** : Ce concours concerne actuellement 3 lycées gambiens : SOS Children's Villages, Charles Jaw Memorial Academy et celui de Tallinding. La cérémonie s'est déroulée au lycée Charles Jaw qui avait institué à cette occasion une journée de la francophonie et avait invité 2 autres établissements scolaires. La remise des prix s'est déroulée devant environ deux cents élèves et leur staff. La presse écrite et la télévision gambienne ont relaté cette cérémonie, le reportage a été diffusé au 20 heures. Les trois lauréats ont reçu chacun 100 €, le financement est assuré par EGALISE et le LIONS club de Bellac.

Sur proposition des encadrants du lycée, il a été décidé d'utiliser les vélos que nous avons apporté pour en faire une « flotte » appartenant au lycée et mise à disposition des élèves dont le domicile est éloigné et qui ne disposent pas de moyen de transport pour se rendre au cours.

- **Lycée Talliniding**

Il s'agit d'un énorme complexe scolaire allant de l'école primaire au lycée et comportant plus de 6 000 élèves. Les bâtiments sont rudimentaires, de nombreuses classes ne sont pas équipées de tables, la cour de récréation est partiellement inondée car la construction s'est faite dans une ancienne rizière. Compte tenu du nombre d'élèves inscrits et le manque d'équipements, il y a une rotation de la présence des enfants qui assistent au cours soit le matin soit l'après-midi, (3 élèves sont installés sur les tables prévues pour deux).

Ce lycée nous avait contactés pour l'attribution d'une cinquantaine d'ordinateurs mais ces outils informatiques contrastent vivement avec le dénuement des équipements existants.

Un problème se pose, la distribution du courant électrique en Gambie est responsable de nombreuses variations d'intensité et de coupures de courant. L'informatique supporte mal ces anomalies, l'utilisation d'onduleurs serait nécessaire pour protéger les PC.

Nous avons aussi remis 48 tables pour deux personnes qui ont été les bienvenues mais qu'ils ne sont, à l'évidence, pas à la hauteur des besoins.

Avenir du partenariat avec Bafrow

Nous avons abordé avec Fatou des perspectives de son implication dans la prise en charge des containers. En effet les démarches sont de plus en plus difficiles depuis les accidents liés à l'entrée de sirops enfants frelatés importés d'Inde (plus de 60 enfants sont DCD en 2022 – article de RFI <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231107-gambie-reprise-du-proc%C3%A8s-des-sirops-frelat%C3%A9s-soup%C3%A7onn%C3%A9s-d-avoir-provoqu%C3%A9-la-mort-de-dizaines-d-enfants> et du journal *Jeune Afrique* <https://www.jeuneafrique.com/1466069/societe/de-lantigel-dans-les-sirops-en-gambie-la-cause-de-la-mort-de-dizaines-denfants-confirmee/>). On comprend aisément la frilosité de l'état gambien à toute importation de médicaments. Aussi Fatou a jugé préférable de ne pas déclarer, à la douane, l'entrée des médicaments offerts.

Depuis deux ans, nous craignons que toutes ces difficultés rencontrées par Fatou ne soient peut-être plus à la hauteur des bénéfices que Bafrow pouvait en avoir. Aussi les membres d'EGALISE comprendraient aisément que Fatou choisisse de ne pas pérenniser son aide. La question a été posée directement par Pierre et Serge quant au désir de Fatou de poursuivre son partenariat, elle nous a répondu que pour l'instant elle souhaitait maintenir son implication dans l'action d'EGALISE. Elle nous informerait si la situation devenait trop complexe.

Conclusions de la mission

- Inquiétude concernant l'importation de médicaments en raison des dispositions du Ministère de la santé, on ne pourra pas « dissimuler » durablement l'apport de médicaments ;
- Ouverture possible avec Tulipe concernant la collecte de matériel médical ;
- Echec à Brikama ;
- Succès et extension des microcrédits ;
- Belle couverture médiatique (première page de The POINT et 2 pages dans le journal + 12 minutes dans le 20 heures) ;
- Grand merci au LIONS Club de Bellac qui a fourni 20 matelas neufs ;
- Extrêmes difficultés rencontrées avec le transitaire pour l'acheminement du container ;
- Bilan financier de la mission par Pierre :
 - Nous sommes partis avec une enveloppe de 2 150 €,
 - Nos dépenses :
 - 85 € : Impression de Badges adhésifs EGALISE à fixer sur la matériel remis aux hôpitaux,
 - 1 300 € : remis à Momodou-Sheriff l'éleveur de mouton,
 - 40 € : remis à Nyma (en complément des 460 € des remboursements de prêt),
 - 150 € : aux 3 lauréats (150 € par ailleurs étaient attribués par le LIONS),

- 100 € : de pourboire à notre chauffeur,
- 75 € : de carburant,
- 154 € : l'intervention de la télévision et la parution d'un article dans The Point,
- 146 € : achats d'objets destinés à la vente en France,
- 58 € : boissons offertes aux délégations lors des réunions,
- 12 € : Cartes téléphoniques gambienne et de crédit

2 – LES ACTIONS A VENIR

- **Madame la Sous-préfète** : comme l'année passée a réunie le 12/09/2025 les associations caritatives de la région de Bellac (Croix Rouge, Secours Populaire, REMPART, Maximum, Resto du Cœur, Maison des Cinq, Aina, Mobilité-Solidaire, association des titulaires de la Légion d'Honneur). Un moment de partage des actions menées et des problèmes rencontrés. Au-delà des différences, deux problèmes récurrents rencontrés : les difficultés financières croissantes et le recrutement de membres, en particulier de jeunes.
- **Chocolats de Noël** :
 - Un grand merci à Mado et Blaise pour avoir initié ce mode de collecte de fonds et avoir assuré pendant 15 ans l'organisation des commandes et leur distribution. L'un et l'autre ont souhaité passer la main,
 - Un grand merci également à Ginette qui a accepté de prendre la suite, nous serons à ses côtés pour la soutenir dans cette tâche,
- **Marché de Noël** :
 - Bien que n'apportant quasiment pas de bénéfice, il semblerait utile d'être présents. Faut-il trouver un nouveau concept ?
- **Soirée cinéma** : Comme l'année passée, nous aimerions diffuser un film autour de Jean Rouch. Le Professeur Jean-Dominique Pénel qui l'a connu accepte d'intervenir sur le thème du film. Les dates possibles du cinéma le Lux sont le 22 ou le 29 novembre. Le cout de la salle est d'environ 100 €, les droits pour la projection d'environ 220 €.
- **Soirée annuelle le 28 mars 2026** :
 - Penser d'ores et déjà à réserver cette soirée et à en parler à nos amis et relations,
 - Sont réservés : la salle des Rochettes – le matériel de restauration,
 - Franck Chouly et les musiciens d'hymnus Humani acceptent d'intervenir bénévolement. Seuls les frais seront remboursables, 400 €.
 - Afin de minimiser ce cout, Franck propose de réaliser deux séances de musicothérapie au profit d'EGALISE et une séance musicale destinés aux enfants autour des musique de Disney .
- **Recherche de matériel** :

Cette année nous n'avons aucun stock de matériel destiné à envoyer en Gambie.

 - Sur le plan scolaire, la mission 2025 a permis de constater l'énorme besoin en matière de mobilier scolaire. Il faudrait contacter :

- **Les mairies** : Nicole rédigera un courrier aux communes environnantes pour les informer que nous recherchons du petit mobilier scolaire,
- **Les collèges** : Patrick et Serge feront de même auprès du département,
- **Les lycées** : Serge contactera les deux lycées de Bellac.
- Sur le plan sanitaire le problème est le même
 - Contact a été pris auprès de HIHL,
 - Nous nous adresserons au service biomédical du CHU de Limoges, notre correspondante est Nadège Aupetit et si possible auprès des autres services,
 - Voir avec les cliniques s'il existe des possibilités,
 - Ambulance : Pierre est dans l'attente d'un jugement qui pourrait nous permettre d'obtenir une ambulance tout équipée,
- A chacun de penser aux contacts possibles qui pourraient disposer de matériel dont ils n'auraient plus l'utilité ;
- **Recherche de fonds** :
 - **Réaliser une plaquette publicitaire des artisans et commerçants, autour de Bellac qui serait diffusée lors de notre soirée** : Patrick et Serge vont piloter une commission qui devra réfléchir au projet,
 - **Vente d'objets** : Claudine est « aux manettes » et a déjà vendu une partie des objets importés en 2025,
 - **Parrainage d'entreprise** : Pour l'instant cette recherche s'est révélée difficile,
 - **Demande de financement auprès des institutions** : Proposition de Madame la Sous-préfète
- **Absence d'informations de la mairie sur l'attribution des locaux de la route de Curzon,**
- **Venue de Sadibou** : il est actuellement doctorant à la faculté de Caen pour quelques mois, nous souhaiterions vivement sa visite à Bellac

3 - **BILAN FINANCIER D'EGALISE DU 01 JANVIER au 25/09/2025**

Par Patrick,

- Compte BAKAU BANJUL 53,75 € - Compte GMD GAMBIAN (Dalasi) 97,90 €
- Compte CRÉDIT AGRICOLE 1 697,59 €
- Compte principal SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 929,58 €
- Compte livret SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 13 372,11 €

En juillet ont été décaissés, 2 150 € qui correspondent aux fonds alloués lors du séjour en GAMBIE (voir le détail page 6 et 7)

Depuis le début de la période, les produits pour un montant de 9469,50 € se répartissent en :
 2600,00 € participations au repas annuel – 466,50 € recette buvette – tombola 623,00 € -
 Ventes de produits artisanaux 100,00 € - ventes sur le marché de Noël 10,00 € - ventes dans

vide grenier 90,00 € - subvention commune de Bellac 900,00 € - des dons et collectes 2275,00 € (1500,00 € en prévision des microcrédits) – 220,00 € musicothérapie – dons divers 415,00 € - des cotisations et adhésions 1730,00 €.

Les charges 11190,31 € : -achats pour réunions périodiques 75,80 € - décors repas annuel 139,38 € - achats marchandises repas 1246,60 € - achats peinture et bois 134,68 € - lot pour la tombola 169,90 € - fournitures de bureau 10,75 € - abonnement logiciel association 357,00 € - animation repas 500,00 € - location vaisselle et chauffeuse 145,00 € - primes d'assurance 165,28 € - publicité 84,00 € - récompenses et cadeaux 505,40 € (jeunes plumes 300,00 €) - transport container 7015,61 € -remboursement carburant 100,00 € - frais de banque 50,91 € (tenue compte 10,00 €-virements 40,91 €)

Les produits financiers 397,63 € - intégration des comptes en GAMBIE 151,65 € -

Charges exceptionnelles 80,00 € facture ALIZEELISE FLEURS.